



## LE HARCÈLEMENT : PARLONS-EN !

Questionnaire famille

**L'attitude de votre enfant a changé ? Le dialogue avec lui est difficile ?**

**Cochez les situations qui le concernent !**

**Il est peut-être victime de harcèlement, et dans ce cas il faut agir !**

Votre enfant .....

<b>Au cours de la journée</b>	Il n'a pas envie d'aller à l'école	
	On l'insulte/se moque de lui, on le tape	
	Ses notes ont baissé	
<b>À la cantine</b>	Il mange seul	
	On lui jette de la nourriture	
	On ne le laisse pas manger tranquillement	
<b>Dans ses loisirs</b>	On l'isole, le met à l'écart	
	On se moque de lui	
	On lui cache ses affaires	
<b>À la maison</b>	Il a du mal à s'endormir, il se réveille, Il fait des cauchemars...	
	Il a mal à la tête/au ventre	
	Il a du mal à faire ses devoirs	
<b>Sur Internet</b>	Il reçoit des messages menaçants	
	Des photos/messages sur lui sont diffusés sur les réseaux sociaux sans son accord	
	Il est victime d'insultes à caractère sexuel	
<b>Dans la rue</b>	Il a peur d'être seul dans la rue	
	On lui vole ses affaires/son argent de poche	
	On le suit en ricanant	
<b>Comment se sent il ?</b>	Il se sent triste	
	Il se sent seul	
	Il a besoin d'être aidé	

**Si vous avez répondu oui à moins de 3 situations ou si aucune situation ne s'est répétée**

Votre enfant/adolescent ne semble pas être victime de harcèlement. Si vous souhaitez néanmoins échanger avec un professionnel sur certaines situations, n'hésitez pas à vous rapprocher du chef d'établissement du collège ou du lycée où est scolarisé votre enfant.

Tu peux également contacter **SOS ECOUTE** au **05 30 30** numéro **gratuit et anonyme**.

**Si vous avez répondu oui plus de trois fois et/ou si une des situations se reproduit**

Selon vous, votre enfant/adolescent est victime de situations difficiles, voire de harcèlement. Pour l'aider et faire cesser ces situations, si les problèmes ont lieu à l'école, vous pouvez contacter le chef d'établissement du collège ou du lycée où est scolarisé votre enfant et envisager d'en parler à la police et à la gendarmerie.

Vous pouvez également contacter **SOS ECOUTE** au **05 30 30** numéro **gratuit et anonyme** où des professionnels sont à votre écoute.